

## Liquidation judiciaire des Editions BELVEDERE

---

Le **11 septembre 2019**, la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'encontre des Editions BELVEDERE a été convertie en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce de Besançon.

Maître Pascal GUIGON est nommé mandataire liquidateur des éditions BELVEDERE. Le cabinet est situé 8, rue Louis Garnier - 25000 Besançon.

**Si vous êtes auteur des éditions BELVEDERE, il vous est possible d'obtenir la résiliation de votre contrat d'édition et donc de récupérer vos droits sur votre œuvre, conformément aux dispositions de l'article L.132-15 du Code de la propriété intellectuelle.**

**Par ailleurs, le mandataire liquidateur a l'obligation de vous proposer le rachat des exemplaires en stock, conformément aux dispositions de l'article L. 132-15 du Code de la propriété intellectuelle. Vous pourrez donc racheter, si vous le souhaitez, une partie ou l'intégralité du stock restant à un prix fixé par le mandataire liquidateur.**

Nous vous conseillons d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à Maître Pascal GUIGON dans les plus brefs délais, afin de :

- i) Obtenir, si vous le souhaitez, la résiliation de votre contrat d'édition ; et
- ii) Solliciter, si vous le souhaitez, le rachat des exemplaires en stock.

\*\*\*